

les passerelles  
— MÉDIATHÈQUE - ESPACE NUMÉRIQUE - MJC

# APPEL À CANDIDATURE D'ARTISTES

— RÉSIDENCE DE CRÉATION 2027 —

MÉDIATHÈQUE LES PASSERELLES  
MONTROND-LES-BAINS

*Créer  
Partager  
Transmettre*

# LE PROJET

*Un lieu de culture,  
de rencontres et  
de création*



## OBJET DE L'APPEL À CANDIDATURE

La ville de Montrond-Les-Bains oriente son action à destination de la culture et du bien-être en créant des lieux répondant aux besoins actuels de la population.

C'est de cette volonté qu'est né le pôle culturel **Les Passerelles** : lieu d'apprentissage, de savoirs, de rencontres et d'échanges, il a pour objectif de permettre l'égalité d'accès à la lecture, à la culture, à l'information, à la formation et au partage de connaissances pour tous.

De par la diversité des services proposés, il est un lieu de rencontres, d'échanges et propose à ses usagers de cohabiter dans un espace commun regroupant une MJC, un FabLab, un théâtre et une médiathèque.

Espace de création artistique pour de nombreux projets culturels, il a vocation à promouvoir l'art sous toutes ses formes. Les Passerelles disposent également du dispositif Micro-folie, qui permet de diffuser des œuvres numériques des plus grands musées nationaux et internationaux.



## CONTEXTE

Le projet culturel de la médiathèque vise à s'intégrer plus globalement au cadre de vie accueillant proposé par la commune, en promouvant l'accès à la lecture publique pour tous dans un lieu propice à la détente, alliant rencontres, convivialité et ouverture culturelle.

C'est dans ce contexte, qu'est né la volonté de créer un « mur des artistes » dans l'espace lumineux de la médiathèque. Profitant d'un large mur en béton de 17 mètres de long en intérieur, le projet de résidence d'artiste s'articule autour de la création d'une œuvre originale sur cet espace, pour une durée d'environ 4 ans.

Cette résidence a pour objectif de proposer une expérience artistique collective pour les habitants et les structures du territoire en s'appuyant sur la visibilité de la pratique artistique, la rencontre avec les œuvres par la découverte d'un processus de création, les lieux de culture et les artistes.

Cette résidence s'adresse à des artistes résidant en région Auvergne Rhône-Alpes ayant l'expérience de médiation avec des publics variés. Une attention particulière sera portée sur les candidatures d'artistes auteurs illustrateurs. L'artiste aura carte blanche durant la durée de sa résidence pour investir le territoire et proposer une œuvre originale en collaboration ou pas avec les habitants du territoire, en associant toutefois ateliers de pratiques artistiques et de médiation sur sa technique.

### EN BREF



#### LIEU

Médiathèque  
Les Passerelles



#### SUPPORT

Mur intérieur  
de 17 mètres de long



#### CRÉATION

Année 2027  
Une œuvre originale  
Carte blanche à l'artiste



#### PUBLICS

Habitants, scolaires,  
structures et partenaires  
du territoire



#### DURÉE D'EXPOSITION

Environ 4 ans

**17**  
mètres

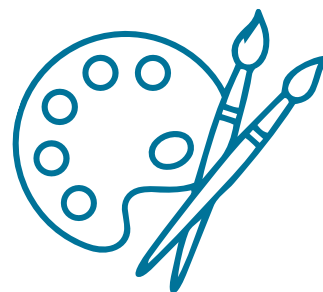
de mur à investir

**4**  
ans

d'exposition

**5750**

habitants  
concernés





## PORTRAIT DU TERRITOIRE

### • ENVIRONNEMENT GÉOGRAPHIQUE

La commune de Montrond-les-Bains est située dans l'ancienne province historique du Forez, dans le département de la Loire, en région Auvergne Rhône-Alpes, au bord du plus long fleuve de France, la Loire.

C'est vers 1435 qu'apparaît pour la première fois la forme française du nom de notre ville : « Mont Rond », en référence à la butte d'origine volcanique sur laquelle une première tour de surveillance, ancêtre du château féodal, fut élevée vraisemblablement vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

Montrond-les-Bains compte actuellement **5750 habitants**.

Proche de St-Etienne et de Lyon, la ville de Montrond-les-Bains est traversée par la RD 1082, ancienne N 82 : Route Bleue Paris - Côte d'Azur qui symbolise le déplacement vers la Méditerranée.

### • LE FLEUVE LOIRE ET SON AFFLUENT LA COISE

L'histoire de Montrond-les-Bains fut très liée à celle du château médiéval qui contrôlait le passage à gué du fleuve Loire entre Auvergne, Bourgogne, Velay et autres contrées.

Montrond-les-Bains a été aménagée sur la rive droite de la Loire, en bordure du fleuve.

### • LE CHÂTEAU MÉDIÉVAL

La construction du premier château date du XII<sup>e</sup> siècle, élevé à des fins stratégiques défensives et d'observation, puisqu'il est situé en hauteur et permet de surveiller le passage à gué de la Loire. L'histoire du château est liée à celle du comté du Forez, auquel appartient le « Mont rond » et les terres qui l'entourent.

C'est au cours de la période de la Renaissance que la seigneurie de Montrond atteint l'apogée de sa fortune et que le château est modifié et réaménagé pour devenir un lieu d'habitation et de réjouissances. Il est alors la propriété d'illustres personnages, comme Arthaud IX et son épouse Marguerite d'Albon.

Le château connaît ensuite un lent déclin jusqu'à la Révolution pendant laquelle il est incendié.

Ruiné, il est sauvé dans les années 60 par l'association des Amis du Château qui obtient le prix des Chefs d'œuvre en péril en récompense de son travail. Le château est finalement racheté en 1984 par la commune et fait l'objet de travaux de réhabilitation.

En 2021, un vaste programme de mise en valeur du château est entrepris, liant la restauration, le renouvellement de sa muséographie et les nouvelles technologies.

### • LE THERMALISME

Le thermalisme, deuxième axe de développement de la commune, date de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En cherchant de nouveaux gisements de charbon, un forage près de la route nationale permet de découvrir des nappes d'eau fortement minéralisées d'une température de 28 degrés.

En 1881, le forage atteignit la profondeur de 475m et l'eau jaillit brusquement à 7m de hauteur.

La source thermale du Geyser venait de naître et allait sceller le destin de la station hydrominérale de Montrond, qui obtint en 1938 la particule officielle « les Bains ». En 1935, le premier Casino de jeux est créé.

La nouvelle station thermale connut une période faste jusqu'à l'entre-deux guerres puis déclina progressivement. C'est en 1986 que la municipalité décida de relancer l'activité thermale et entreprit un nouveau forage à 540 m de profondeur.

Montrond-les-Bains retrouvait ainsi sa vocation de ville thermale, seule station thermale du département de la Loire, avec une orientation polyvalente pour les troubles métaboliques et la rhumatologie.



# LES OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE

Cette résidence a pour objectif de proposer une expérience artistique unique pour les habitants et les structures du territoire. Elle vise à fédérer les acteurs culturels et éducatifs autour d'un projet de création littéraire, artistique et culturelle proposé par l'artiste.

1



## FAVORISER LA RENCONTRE

entre l'artiste en résidence,  
les habitants et structures  
du territoire

2



## PROMOUVOIR L'ART

dans une petite ville, centralité  
d'un territoire

3



## ENCOURAGER L'EXPRESSION

des habitants et leur  
participation active au projet

4



## CROISER LES PUBLICS

favoriser les échanges entre  
générations et publics variés

5



## RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

en facilitant l'accès à la création et  
à la culture pour tous

6



## SOUTENIR LA CRÉATION

offrir à l'artiste les conditions  
favorables à la création et au  
développement d'un projet  
artistique



## PUBLICS CONCERNÉS

La résidence de création doit s'adresser à l'ensemble des habitants de Montrond les Bains, dans leur diversité.

Une attention particulière sera portée sur :



L'enfance et la jeunesse



Les seniors



Les personnes en situation de handicap

Dans le cadre de temps scolaire ou hors scolaire,  
en lien avec les partenaires envisagés.



## PARTENARIATS ENVISAGÉS

L'artiste aura à inclure dans le cadre de sa résidence, des rencontres et des ateliers avec les partenaires identifiés par la commune.

Partenaires potentiels présents sur la commune :



Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)



Ecoles maternelles et primaires



DAI Simone Veil : structure accueillant des jeunes porteurs de déficience intellectuelle et/ou troubles du comportement et/ou difficultés psychologiques.



Résidence seniors

Il s'agira de faire découvrir à ces différents publics l'univers d'un artiste, la création artistique et l'échange autour de son travail et ses techniques.

# MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE DE LA RÉSIDENCE

La médiathèque, en charge du projet, travaille en **collaboration avec l'artiste, les partenaires et les habitants** tout au long de la résidence.

## ORIENTATIONS RELATIVES AUX MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE



### RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES

Organiser des temps de rencontre pour présenter le projet et faire émerger des coopérations



### COORDINATION DU PROJET

Devenir l'interlocuteur des acteurs du projet dans la préparation et le déroulement des activités (rencontres, ateliers...)



### COMMUNICATION

Assurer la diffusion de l'information et la communication autour du projet



### MISE À DISPOSITION DES LIEUX

D'assurer la disponibilité des lieux d'activités



### ACCUEIL DE L'ARTISTE

Assurer l'accueil, le planning et les conditions nécessaires à la résidence



### ÉVALUATION

Évaluer le projet et ses impacts avec les partenaires et les publics

## EN AMONT DE LA RÉSIDENCE : PRINTEMPS 2027

1

### UNE PHASE D'IMMERSION



L'artiste s'imprègnera du territoire et du lieu, pour réfléchir à son projet artistique en s'appuyant sur les ressources et compétences locales pour finaliser le projet et les actions à mettre en œuvre.

2

### UNE PHASE DE RENCONTRE DES ACTEURS DU TERRITOIRE



L'artiste rencontrera les acteurs du territoire et les partenaires envisagés pour évoquer son travail et le projet, sensibiliser sur la démarche artistique. A l'issue de cette rencontre, il devra proposer une maquette de l'œuvre envisagée et une proposition d'ateliers à mener avec les différents partenaires.

## DURANT LA RÉSIDENCE : AUTOMNE 2027

### UNE PHASE DE CRÉATION SUR PLACE

L'artiste interviendra auprès des publics par le biais d'ateliers de médiation et de création. Il aura également l'occasion de rencontrer différents publics lors de temps d'échanges et de rencontres.

En parallèle, il réalisera son projet de création et prévoira les parties techniques :



### UN CALENDRIER PRÉCIS SERA ÉTABLI

conjointement par l'artiste, la commune de Montrond-les-Bains et les partenaires du projet de résidence.



### UN TEMPS DE RESTITUTION ET DE VALORISATION

du projet sera organisé à l'issue de la période de création et d'accrochage avec les partenaires.



### L'ARTISTE DEVRA ÊTRE PRÉSENT

au moment de l'accrochage de la fresque.

## À L'ISSUE DE LA RÉSIDENCE : HIVER 2027

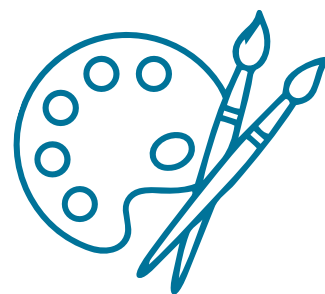
### UNE PHASE DE RESTITUTION

Il sera prévu un moment convivial de clôture du projet comprenant le vernissage de la fresque, une présentation du projet dans sa globalité et un échange avec le public et les élus.

# BUDGET AFFECTÉ AU PROJET

5 000 €  
TTC

Enveloppe dédiée  
pour l'ensemble de  
la résidence artistique



## LE BUDGET COMPREND



CRÉATION



DROIT  
D'EXPLOITATION



MATÉRIEL



COMMUNICATION



REPAS



DÉPLACEMENTS



### FRAIS DE CRÉATION :

€ **Rémunération artistique et médiation**  
(à hauteur de 65€/h de médiation)

 **Cession des droits d'exploitation**  
des œuvres créés durant la résidence  
pour une durée définie de 4 ans

€ **Logistique : matériel nécessaire**  
à la création de l'oeuvre

 **Temps de préparation**

 **Communication**

 **Toute autre dépense** liée au projet



### FRAIS DE VIE :

 **Repas** (midis et soirs)

 **Transports**

 **Hébergement** : un logement de la  
commune mis à disposition de l'artiste  
si besoin

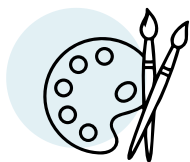


### CONTRAT DE RÉSIDENCE

Un contrat de résidence spécifiant les  
engagements respectifs de la collectivité  
et de l'artiste résident sera signé avant le  
début de la résidence.

# CONDITIONS D'ACCÈS

Nous recherchons un artiste engagé, capable de créer du lien avec le territoire et ses habitants.



## ARTISTE PROFESSIONNEL

Être en mesure de s'impliquer pleinement dans une résidence artistique.



## CAPACITÉ À FÉDÉRER

Fédérer autour de sa présence et de l'œuvre une large communauté scolaire, éducative, associative et culturelle.



## EXPÉRIENCE DE MÉDIATION

Posséder une ou plusieurs expérience(s) significative(s) en médiation culturelle auprès de différents publics.



## INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE

Porter un intérêt pour la ville de Montrond-les-Bains ou un projet en lien avec elle sera apprécié.



## ŒUVRE ADAPTÉE AU SUPPORT

Prendre en compte la spécificité du revêtement de l'espace de création en proposant une œuvre temporaire et un système d'accroche adapté.



## AUTEUR - ILLUSTRATEUR APPRÉCIÉ

Une attention spécifique sera portée sur le choix d'un auteur illustrateur de livres édités à compte d'éditeur.



## CE QUE NOUS RECHERCHONS

Une candidature mettant en valeur les liens entre la démarche artistique proposée et le territoire de Montrond-les-Bains.

L'artiste retenu devra être disponible sur la période de résidence et autonome dans ses déplacements.

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra comprendre les éléments suivants :

### 1 PRÉSENTATION DE L'ARTISTE :

- Curriculum vitae

### 3 DOSSIER ARTISTIQUE :

- Productions représentatives de la démarche artistique
- Liste des œuvres disponibles pour diffusion et communication

### 2 NOTE D'INTENTION : (5 PAGES MAXIMUM)

- Démarche artistique
- Médiation et méthodologie
- Actions prévues avec publics
- Conditions matérielles

### 4 BUDGET PRÉVISIONNEL :

Budget détaillé TTC du projet comprenant :

- Rémunération et partenaires associés
- Matériel, déplacements et repas
- Droits d'exploitation
- Communication

### 5 CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Résidence prévue à l'automne 2027

Le dossier est à rédiger en langue française et à transmettre au format PDF.  
Tout dossier incomplet ou transmis hors délai ne sera pas étudié.

# COMMENT SERA ÉTUDIÉE VOTRE CANDIDATURE ?

Les candidatures seront examinées au regard des points suivants :



## QUALITÉ ARTISTIQUE :

Intérêt, singularité et qualité de la proposition artistique.



## ARTISTE PROFESSIONNEL :

Expérience, parcours et engagement dans une pratique artistique.



## MÉDIATION CULTURELLE :

Capacité à mener des actions de médiation auprès de publics variés.



## PROJET PARTICIPATIF :

Capacité à impliquer les habitants, les partenaires et les acteurs locaux.



## PRATIQUE ARTISTIQUE :

Proposition de temps de pratique permettant aux publics de participer à un processus de création collectif.



## FAISABILITÉ :

Adéquation du budget, de l'organisation et des modalités de mise en œuvre du projet.



## AUDITION ÉVENTUELLE :

A l'issue de la première phase d'examen des candidatures, la commune se réserve la possibilité d'auditionner tout ou une partie des candidats. Ceux-ci pourront être amenés à compléter leurs dossiers avant cette phase d'audition.

## COMITÉ DE SÉLECTION

Tous les dossiers reçus avant la date limite de dépôt seront étudiés par



**L'ÉLUE**  
en charge  
des affaires culturelles



**LE MAIRE**  
de Montrond-les-Bains



**LES DIRECTEURS**  
de service



**LES PARTENAIRES**  
associés au projet

# CANDIDATER

Toutes les informations pour transmettre votre candidature et suivre le calendrier de sélection.



## DATE LIMITE DE CANDIDATURES

Les candidatures sont à adresser au plus tard le...

# 13 SEPT 2026

À 18H



Candidature à transmettre au format PDF



## MODALITÉS DE REMISE

Les candidatures sont à adresser par mail à ...



[directionmediatheque@montrond-les-bains.fr](mailto:directionmediatheque@montrond-les-bains.fr)



[culture-patrimoine@montrond-les-bains.fr](mailto:culture-patrimoine@montrond-les-bains.fr)

## AVANT LA RÉSIDENCE



1

10 JUIN 2026

Lancement de l'appel à candidature



2

13 SEPTEMBRE 2026

Réception des candidatures



3

OCTOBRE 2026

Analyse des candidatures, présélection



4

NOVEMBRE 2026

Rencontre avec les candidats présélectionnés



5

DÉCEMBRE 2026

Choix de l'artiste au plus tard

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'information concernant ce projet, vous pouvez contacter :



**AMANDINE MAGAND**

Responsable médiathèque



[directionmediatheque@montrond-les-bains.fr](mailto:directionmediatheque@montrond-les-bains.fr)



04 77 04 10 10



**MARIE-ODILE MOULAGER**

Élue à la Culture, au Patrimoine et à l'Inclusion



[culture-patrimoine@montrond-les-bains.fr](mailto:culture-patrimoine@montrond-les-bains.fr)

# PHOTOS DE L'ESPACE DE CRÉATION

---

